



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 avril 2011  
Français  
Original : anglais

## Soixante-sixième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013\*

#### Titre VIII Services communs d'appui

#### Chapitre 29A Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion

(Programme 24 du cadre stratégique pour la période 2012-2013)\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
A. Direction exécutive et administration . . . . .	7
B. Programme de travail . . . . .	10
Composante 1. Services de gestion . . . . .	13
Composante 2. Progiciel de gestion intégré . . . . .	17
Composante 3. Administration de la justice : composante de contrôle hiérarchique . . . . .	19
Composante 4. Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination . . . . .	22
C. Appui au programme . . . . .	24

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 6 (A/66/6/Add.1)*.

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 6 (A/65/6/Rev.1)*.



## Vue d'ensemble

Tableau 29A.1

### Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	32 816 100 dollars <sup>a</sup>
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	26 126 100 dollars
<sup>a</sup> Aux taux de 2010-2011.	

Tableau 29A.2

### Tableau d'effectifs proposés

<i>Postes</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	52	1 SGA, 2 D-2, 4 D-1, 9 P-5, 6 P-4, 2 P-3, 2 P-2/1, 4 G(1°C), 22 G(AC)
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011	52	1 SGA, 2 D-2, 4 D-1, 9 P-5, 6 P-4, 2 P-3, 2 P-2/1, 4 G(1°C), 22 G(AC)

*Abbreviations* : SGA = secrétaire général adjoint; G : services généraux; 1°C : première classe; AC : Autres classes.

- 29A.1 Le Département de la gestion est chargé de mettre en œuvre le programme de travail correspondant au chapitre 29A. Les activités prévues à ce chapitre relèvent du programme 24 (Services de gestion et d'appui), du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).
- 29A.2 Le Département veillera à ce que les politiques de gestion, les procédures et les contrôles internes, nouveaux ou révisés, répondent tous aux attentes des États Membres telles qu'elles figurent dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale ainsi que les règles et règlements pertinents des Nations Unies, ou les dépassent. L'aptitude des responsables à exécuter les programmes approuvés sera renforcée grâce à la fourniture de grandes orientations et d'un appui en vue de l'utilisation plus efficace de la gestion axée sur les résultats, y compris de pratiques de suivi et d'autres évaluations régulières et systématiques, ainsi qu'à la communication régulière aux États Membres d'informations sur l'exécution des programmes afin que l'Organisation soit pleinement orientée vers les résultats.
- 29A.3 Le Département suivra aussi de près les recommandations des organes de contrôle, recensera les lacunes d'ordre matériel et veillera à ce que des mesures correctives soient prises. En outre, il fournira un appui technique au Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires, dans le cadre du suivi de leurs contrats de mission, et au Comité de gestion, en vue du suivi de l'application des recommandations des organes de contrôle par les départements et bureaux du Secrétariat.
- 29A.4 Comme par le passé, il incombera au Département d'améliorer les pratiques de gestion dans l'ensemble de l'Organisation, de promouvoir la responsabilité, d'élaborer un mécanisme de gestion des risques et de contrôle interne, conformément à la résolution 64/259 de l'Assemblée générale, d'intégrer les activités imbriquées de contrôle interne et de gestion des risques dans les processus de travail, d'améliorer l'organisation des tâches et les méthodes de travail, de permettre une

amélioration continue de la gestion, d'exécuter les politiques de gestion et les initiatives en matière de réforme visant à donner davantage de latitude au personnel et de rendre celui-ci mieux à même d'exécuter avec plus d'efficacité les tâches qui lui sont confiées. Le Département continuera aussi à appuyer et renforcer la prise en compte du principe d'égalité des hommes et des femmes dans les activités de l'Organisation. Sur la base d'une stratégie de communication entreprenante, il s'assurera que les États Membres et les responsables et leurs équipes sont parfaitement informés et solidaires de l'action menée pour que l'Organisation soit plus efficace et se concentre davantage sur l'obtention de résultats.

- 29A.5 L'exécution du projet de progiciel de gestion intégré, également connu sous le nom d'Umoja, se poursuivra sous la coordination et le contrôle du Département par l'entremise du Comité de pilotage du progiciel de gestion intégré. Le Département veillera à ce que le projet soit adapté aux besoins de l'Organisation et facilite l'exécution de ses mandats en permettant une gestion plus efficace et plus efficiente des ressources (humaines, financières et matérielles). Il assurera aussi la mise en œuvre des diverses fonctionnalités du système de manière à réduire au minimum les répercussions du changement sur l'Organisation et sur ses ressources, et à atténuer les risques auxquels elle pourrait être exposée de ce fait au plan institutionnel et dans le domaine de la gestion. De plus, en synchronisation avec le projet de progiciel de gestion intégré, il veillera à ce que l'élaboration de règles, directives et procédures comptables conformes aux Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) se poursuive et que l'Organisation les mette en application.
- 29A.6 Le contrôle hiérarchique de toutes les décisions administratives contestées, qui est la première étape du processus officiel d'administration de la justice, complète l'action engagée pour renforcer le système de responsabilisation des cadres supérieurs et promouvoir le règlement diligent et efficace des litiges. Le système d'examen des plaintes des fonctionnaires comprend le recours à des mécanismes formels et non formels de règlement des litiges, dans le respect des délais prescrits. Le Département s'efforcera, grâce au contrôle hiérarchique, de réduire le nombre de décisions administratives prises à mauvais escient et le nombre d'affaires faisant l'objet d'une procédure judiciaire. En outre, il adoptera et mettra en œuvre des mesures efficaces pour accroître la transparence et la responsabilité des cadres supérieurs dans le processus de prise des décisions.
- 29A.7 Le Département gèrera également la rénovation du complexe historique abritant le Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Le plan-cadre d'équipement, ainsi qu'on le désigne, prévoit une rénovation complète qui donnera à l'Organisation des locaux modernes, sécurisés et économes en énergie. Ce projet, qui comprend la rénovation des bâtiments du Secrétariat, de l'Assemblée générale et de ceux des conférences, devrait être achevé vers la mi-2014. Dans le cadre de sa dernière phase, les opérations au Siège seront réorganisées de manière à favoriser une gestion efficace du complexe rénové et à promouvoir la gestion des risques, la continuité des opérations et la viabilité environnementale. L'expérience acquise à l'occasion de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement sera utilisée pour créer un cadre permettant de maintenir à long terme la valeur en capital des biens de l'Organisation dans tous les lieux d'affectation.
- 29A.8 De plus, le Département conservera son rôle de chef de file au sein du système des Nations Unies. Grâce à des partenariats avec d'autres organismes du système, il renforcera les services communs et conjoints existants, et encouragera la création de nouveaux services de ce type entre les entités des Nations Unies s'ils s'avèrent être plus efficaces et plus économiques que les dispositifs existants.
- 29A.9 En outre, le Département fournira un appui fonctionnel et/ou technique de secrétariat à la Commission des questions administratives et budgétaires (Cinquième Commission), au Comité du programme et de la coordination, au Comité des contributions, au Comité consultatif pour les

questions administratives et budgétaires, au Comité des commissaires aux comptes et au Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.

29A.10 Le montant total des ressources demandées pour le Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion au titre du budget ordinaire s'élève à 32 816 100 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 6 690 000 dollars (25,6 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011 essentiellement imputable aux dépenses afférentes au projet Umoja. Cette augmentation se décompose comme suit :

- a) Une baisse de 15 400 dollars au titre de la rubrique Direction exécutive et administration qui s'explique par la baisse des frais généraux de fonctionnement et des dépenses liées aux fournitures et accessoires;
- b) Une augmentation nette de 6 716 400 dollars au titre du programme de travail correspondant à :
  - i) Une baisse de 3 400 dollars au titre de la composante Services de gestion, imputable essentiellement au déclassement de l'accord de prestation de services informatiques de la catégorie A à la catégorie B à la suite de l'examen des différents accords de prestation de services conclus par le Département en vue d'optimiser l'utilisation des ressources à l'échelle de tout le Département et sur des bases cohérentes;
  - ii) Une augmentation de 6 623 400 dollars au titre de la composante progiciel de gestion intégré, qui représente la part des ressources imputables au budget ordinaire au titre du projet Umoja pour l'exercice biennal 2012-2013;
  - iii) Une baisse de 4 700 dollars au titre de la composante administration de la justice, imputable essentiellement au déclassement de l'accord de prestation de services informatiques de la catégorie A à la catégorie B;
  - iv) Une hausse nette de 101 100 dollars au titre de la composante services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination, imputable à l'effet report associé au poste P-2 créé au cours de l'exercice biennal 2010-2011;
- c) Une baisse nette de 11 000 dollars au titre de l'appui aux programmes, qui s'explique par une baisse de 20 900 dollars des dépenses liées aux services contractuels en raison du déclassement de l'accord de prestation de services informatiques de la catégorie A à la catégorie B et une baisse de 4 000 dollars des dépenses afférentes au mobilier et au matériel en raison de l'ajournement du remplacement du matériel de bureau compte tenu de sa durée de vie utile, baisse compensée en partie par une augmentation de 13 900 dollars des frais généraux de fonctionnement liés à la nécessité d'assurer le maintien des fonctionnaires indispensables pour veiller à la continuité des opérations.

29A.11 Pour l'exercice biennal 2012-2013, les ressources du budget ordinaire seront complétées par des contributions obligatoires hors budget ordinaire d'un montant de 171 165 300 dollars. Ce chiffre comprend 103 191 700 dollars destinés au projet de progiciel de gestion intégré et 67 973 600 dollars provenant du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix destinés à financer des services fonctionnels et techniques fournis à la Cinquième Commission et au Comité du programme et de la coordination, des services d'appui à la gestion et des services de secrétariat dispensés au Comité des marchés du Siège et au Comité de contrôle du matériel. De plus, on estime à 30 467 500 dollars (dont 27 702 100 dollars destinés au progiciel de gestion intégré) le montant des fonds extrabudgétaires provenant des recettes au titre de l'appui au programme correspondant au remboursement des dépenses engagées par l'administration centrale en vue de fournir des services d'appui au titre de certaines activités extrabudgétaires et des ressources

provenant du remboursement des dépenses de coopération technique. Le montant de 27 702 100 dollars, qui représente une baisse de 9 388 000 dollars, constitue la part extrabudgétaire des fonds alloués au projet de progiciel de gestion intégré pour l'exercice biennal 2012-2013, comme il est exposé au tableau 6 du premier rapport d'étape du Secrétaire général sur le projet Umoja (A/64/380).

- 29A.12 Il est prévu que les contributions obligatoires hors budget ordinaire augmentent de 24 510 400 dollars par rapport à l'exercice biennal 2010-2011 compte tenu des ressources affectées au projet de progiciel de gestion intégré et de la hausse des crédits demandés au titre des postes et dépenses de fonctionnement du Service administratif du Département de la gestion.
- 29A.13 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, des ressources d'un montant de 109 300 dollars ont été désignées dans le budget ordinaire, dans la limite des capacités du Service définies au sous-programme 1, à savoir 78 600 dollars au titre des activités de suivi et d'évaluation pour financer le travail d'un administrateur pendant quatre mois et le travail d'un agent des services généraux pendant trois mois et 30 700 dollars au titre des services consultatifs pour effectuer l'enquête d'auto-évaluation sur le comportement éthique prévue dans les lettres de mission des cadres supérieurs.
- 29A.14 La répartition estimative, en pourcentage, des ressources demandées au titre du présent chapitre est exposée au tableau 29A.3. On trouvera aux tableaux 29A.4 et 29A.5, respectivement, les ressources nécessaires, par composante, et les postes nécessaires.

Tableau 29A.3

**Répartition des ressources par composante**

(En pourcentage)

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Contributions obligatoires hors budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	7,7	–	–
B. Programme de travail			
1. Services de gestion	16,6	2,3	1,8
2. Progiciel de gestion intégré	54,3	60,3	90,9
3. Administration de la justice : composante évaluation de la gestion	5,3	0,1	–
4. Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination	4,4	0,2	–
<b>Total partiel B</b>	<b>80,6</b>	<b>62,9</b>	<b>92,7</b>
C. Appui au programme	11,7	37,1	7,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 29A.4

**Ressources nécessaires, par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

*(1) Budget ordinaire*

Composante	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts) <sup>a</sup>	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	2 625,9	2 545,8	(15,4)	(0,6)	2 530,4	12,5	2 542,9
B. Programme de travail	10 895,3	19 725,8	6 716,4	34,0	26 442,2	52,4	26 494,6
C. Appui au programme	4 135,7	3 854,5	(11,0)	(0,3)	3 843,5	65,5	3 909,0
<b>Total partiel (1)</b>	<b>17 656,9</b>	<b>26 126,1</b>	<b>6 690,0</b>	<b>25,6</b>	<b>32 816,1</b>	<b>130,4</b>	<b>32 946,5</b>

*(2) Contributions obligatoires hors budget ordinaire<sup>b</sup>*

Composante	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (montant estimatif)	2012-2013 (montant estimatif)
A. Direction exécutive et administration	361,1	—	—
B. Programme de travail	10 112,3	89 962,2	107 658,3
C. Appui au programme	57 179,2	56 692,7	63 507,0
<b>Total partiel (2)</b>	<b>67 652,6</b>	<b>146 654,9</b>	<b>171 165,3</b>

*(3) Fonds extrabudgétaires<sup>c</sup>*

Composante	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (montant estimatif)	2012-2013 (montant estimatif)
B. Programme de travail	8 515,9	37 642,5	28 254,5
C. Appui au programme	1 545,6	2 213,0	2 213,0
<b>Total partiel (3)</b>	<b>10 061,5</b>	<b>39 855,5</b>	<b>30 467,5</b>
<b>Total [(1) + (2) + (3)]</b>	<b>95 371,0</b>	<b>212 636,5</b>	<b>234 579,3</b>

<sup>a</sup> Un ajustement a été opéré uniquement pour tenir compte des normes de présentation. Il s'agissait de rendre compte de la modification des crédits alloués au projet de progiciel de gestion intégré résultant du transfert de ressources de l'appui aux programmes au programme de travail.

<sup>b</sup> Y compris les ressources inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour financer les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel, qui sont gérés centralement par le Service administratif pour l'ensemble du Département de la gestion, ainsi que la part correspondante du financement du progiciel de gestion intégré.

<sup>c</sup> Fonds extrabudgétaires provenant des recettes au titre de l'appui au programme correspondant au remboursement des dépenses engagées par l'administration centrale en vue de fournir des services d'appui au titre d'activités, de fonds et de programmes extrabudgétaires, des ressources provenant du remboursement des dépenses de coopération technique et de la part correspondante du financement du progiciel de gestion intégré.

Tableau 29A.5  
Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Contributions obligatoires hors budget ordinaire <sup>a</sup>		Fonds extrabudgétaires <sup>b</sup>			
	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	–	–	2	2
D-1	4	4	–	–	1	1	–	–	5	5
P-5	9	9	–	–	–	–	–	–	9	9
P-4/3	8	8	–	–	6	7	1	1	15	16
P-2/1	2	2	–	–	–	–	–	–	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>34</b>	<b>35</b>
<b>Agents des services généraux</b>										
1 <sup>re</sup> classe	4	4	–	–	–	–	–	–	4	4
Autres classes	22	22	–	–	1	1	1	1	24	24
<b>Total partiel</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>62</b>	<b>63</b>

Note : Outre les postes financés au moyen des contributions obligatoires hors budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires figurant dans le tableau 29A.5 ci-dessus, l'Assemblée générale a approuvé 90 postes temporaires dans ses résolutions 64/243 et 65/260 qui sont affectés au projet de progiciel de gestion intégré et financés au moyen du fonds de financement commun, qui comprend le budget ordinaire, le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et les fonds extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Ressources nécessaires financées exclusivement par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

<sup>b</sup> Dépenses financées au moyen des fonds extrabudgétaires prélevés sur les recettes tirées du remboursement des dépenses d'appui au titre des services fournis par l'administration centrale à l'appui des activités, fonds et programmes extrabudgétaires.

## A. Direction exécutive et administration

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 530 400 dollars*

29A.15 Le Secrétaire général adjoint à la gestion arrête les principales politiques de l'Organisation en matière de gestion et assume la responsabilité générale de la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'Organisation. Il formule les politiques, fixe les orientations et assure la coordination et la direction pour les questions relatives à la réforme de la gestion. Il représente également le Secrétaire général s'agissant des questions de gestion auprès des organes directeurs, des organisations appliquant le régime commun et des organes consultatifs administratifs et suit de près les nouvelles problématiques qui se profilent en matière de gestion à l'échelle du Secrétariat. Par ailleurs, il agit en liaison étroite avec les autorités du pays hôte et les États Membres s'agissant de tous les aspects techniques des questions financières, budgétaires et de personnel et de tout ce qui touche aux services communs d'appui. Il donne en outre des orientations sur la stratégie à appliquer et exerce un contrôle sur la gestion dans le cadre de la mise en œuvre du projet de progiciel de gestion intégré (Umoja) et du plan-cadre d'équipement. Le secrétariat de la Cinquième

Commission et du Comité du programme et de la coordination, qui fournit des services de secrétariat organiques et techniques à la Commission et au Comité, ainsi que le secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel, qui appuie l'action de ces deux comités, relèvent tous deux du Secrétaire général adjoint à la gestion. Enfin, ce dernier dirige et gère les activités du Département de la gestion.

29A.16 Dans l'exercice des responsabilités susmentionnées, le Secrétaire général adjoint à la gestion est secondé par le Directeur du Bureau du Secrétaire général adjoint, qui effectue la planification à moyen et long terme, conçoit et coordonne les stratégies et politiques de gestion, supervise la mise en œuvre des mesures de réforme et fait office de centre de liaison pour l'information et pour l'intégration de tous les aspects de l'action menée par le Département. Le Bureau appuie également le Secrétaire général adjoint dans les réunions des entités interinstitutions telles que le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) et coordonne les activités du Département en assurant la liaison avec d'autres bureaux, fonds et programmes en ce qui concerne les questions d'intérêt commun. Le Directeur supervise les activités du secrétariat, du Service de la coordination des politiques et du contrôle, du Service de l'appui à la gestion, du Groupe du contrôle hiérarchique et du Service administratif.

Tableau 29A.6

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'organisation** : Assurer l'exécution intégrale des mandats et le respect des politiques et procédures de l'Organisation afin d'encourager l'adoption d'un style de gestion efficace dans l'ensemble de l'Organisation

**Réalisations escomptées**

**Indicateurs de succès**

a) Programme de travail géré efficacement

a) Meilleure gestion et fourniture en temps utile des produits et services

*Mesure des résultats*

(Pourcentage des répondants estimant que le Département de la gestion fait preuve d'une efficacité accrue dans la prestation de ses services)

2008-2009 : 38 %

2010-2011 (estimation) : 55 %

2012-2013 (objectif) : 55 %

(Pourcentage des répondants estimant que le Département de la gestion tient davantage compte des usagers)

2008-2009 : 45 %

2010-2011 (estimation) : 55 %

2012-2013 (objectif) : 55 %

b) Cohérence accrue des politiques en matière de gestion des activités de l'ONU

b) Progrès sur les plans de la communication et de la mise en commun des informations entre les dirigeants et les responsables de l'administration dans tous les lieux d'affectation

*Mesure des résultats*

(Nombre de réunions tenues chaque année entre les responsables du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion et les chefs de service administratif)

2008-2009 : 21 réunions par an

2010-2011 (estimation) : 21 réunions par an

2012-2013 (objectif) : 21 réunions par an

(Nombre de réunions tenues chaque année entre les responsables du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion et les chefs de l'administration)

2008-2009 : 19 réunions par an

2010-2011 (estimation) : 19 réunions par an

2012-2013 (objectif) : 19 réunions par an

---

**Facteurs externes**

29A.17 Ces activités devraient permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées au titre de la rubrique Direction exécutive et administration si toutes les parties prenantes collaborent pleinement avec le Département et lui apportent leur appui dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'amélioration de la gestion.

**Produits**

29A.18 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants (budget ordinaire) :

- a) Représentation du Secrétaire général aux réunions des organes intergouvernementaux de l'ONU portant sur diverses questions administratives et financières, lorsqu'il y a lieu;
- b) Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies sur les questions s'inscrivant dans une démarche commune en matière de gestion financière et administrative, notamment sous forme de contributions aux réunions du Comité de haut niveau sur la gestion du CCS;
- c) Liaison avec les autorités du pays hôte, les organisations non gouvernementales et d'autres entités extérieures sur les questions de gestion et les autres questions relatives aux ressources;
- d) Suivi et coordination des activités du Département afin d'assurer le bon fonctionnement du Bureau et du Département;
- e) Orientation stratégique et contrôle de la gestion en ce qui concerne la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement et du projet de progiciel de gestion intégré.

Tableau 29A.7

**Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 375,3	2 375,3	7	7
Autres objets de dépense	170,5	155,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 545,8</b>	<b>2 530,4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire	–	–	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>2 545,8</b>	<b>2 530,4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

29A.19 Le montant prévu de 2 530 400 dollars permettra de financer 7 postes [1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 1 P-4 et 3 agents des services généraux (Autres classes)] (2 375 300 dollars) et de couvrir les dépenses opérationnelles (155 100 dollars) telles que les autres dépenses de personnel, les frais de voyage, les services contractuels et d'autres dépenses de fonctionnement. La diminution de 15 400 dollars par rapport à l'exercice biennal précédent pour la rubrique Autres objets de dépense correspond à la rétrogradation du niveau des accords de prestation de services informatiques de A à B à la suite d'une évaluation des différents niveaux d'accords de prestation de services au sein du Département et d'une tentative d'utiliser les ressources de la manière la plus efficace et la plus cohérente possible dans l'ensemble du Département.

**B. Programme de travail<sup>1</sup>**

Tableau 29A.8

**Ressources nécessaires, par composante**

Composante	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011 <sup>a</sup>	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
B. Programme de travail				
1. Service de gestion	5 438,5	5 435,1	18	18
2. Progiciel de gestion intégré	11 182,9	17 806,3	–	–
3. Administration de la justice : composante évaluation de la gestion	1 756,2	1 751,5	6	6
4. Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination	1 348,2	1 449,3	5	5
<b>Total partiel</b>	<b>19 725,8</b>	<b>26 442,2</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire <sup>b</sup>	89 962,2	107 658,3	7	8

<sup>1</sup> Sous-programme 1 du programme 24 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Composante	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011 <sup>a</sup>	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Fonds extrabudgétaires <sup>c</sup>	37 642,5	28 254,5	2	2
<b>Total</b>	<b>147 330,5</b>	<b>162 355,0</b>	<b>38</b>	<b>39</b>

<sup>a</sup> Un ajustement a été opéré compte tenu des normes de présentation. Il s'agissait de rendre compte de l'ajustement du crédit ouvert pour le projet de progiciel de gestion intégré au titre du programme de travail de l'appui aux programmes.

<sup>b</sup> Y compris les ressources inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour financer les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures, d'équipement, de mobilier et de matériel, qui sont gérés centralement par le Service administratif pour l'ensemble du Département de la gestion, ainsi que la part correspondante du financement du projet de progiciel de gestion intégré.

<sup>c</sup> Fonds extrabudgétaires constitués de recettes provenant de l'appui aux programmes et résultant du remboursement des services rendus par l'administration centrale à l'appui des activités, fonds et programmes extrabudgétaires, du remboursement de services d'appui à des activités de coopération technique et de la part correspondante du financement du projet de progiciel de gestion intégré.

Tableau 29.A9

**Répartition des ressources par composante**

(En pourcentage)

Composante	Budget ordinaire	Contributions obligatoires hors budget	
		ordinaire	Fonds extrabudgétaires
B. Programme de travail			
1. Service de gestion	20,6	3,6	2,0
2. Progiciel de gestion intégré	67,3	95,9	98,0
3. Administration de la justice : composante évaluation de la gestion	6,6	0,2	–
4. Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination	5,5	0,3	–
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Ressources nécessaires par composante (budget ordinaire)

(En pourcentage)

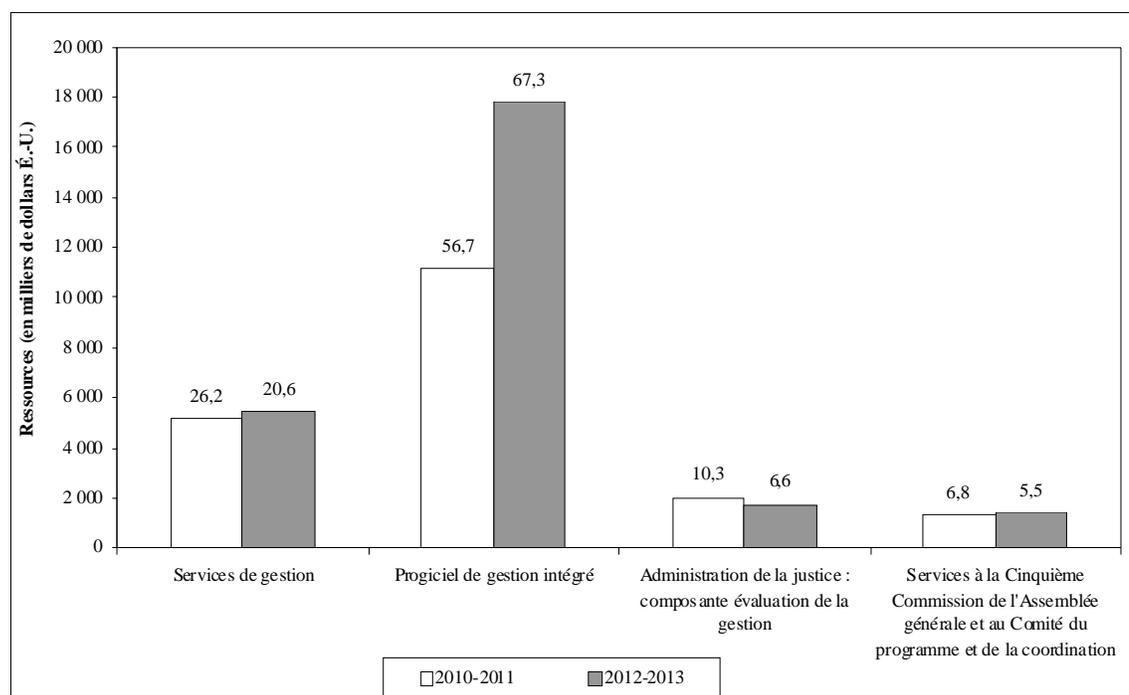


Tableau 29A.10

## Ressources nécessaires : sous-programmes 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011 <sup>a</sup>	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	8 133,7	8 235,5	29	29
Autres objets de dépense	11 592,1	18 206,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>19 725,8</b>	<b>26 442,2</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire <sup>b</sup>	89 962,2	107 658,3	7	8
Fonds extrabudgétaires <sup>c</sup>	37 642,5	28 254,5	2	2
<b>Total</b>	<b>147 330,5</b>	<b>162 355,0</b>	<b>38</b>	<b>39</b>

<sup>a</sup> Un ajustement a été opéré compte tenu des normes de présentation. Il s'agissait de rendre compte de l'ajustement du crédit ouvert pour le projet de progiciel de gestion intégré au titre du programme de travail de l'appui aux programmes.

<sup>b</sup> Y compris les ressources inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour financer les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures, d'équipement, de mobilier et de matériel, qui sont gérés centralement par le Service administratif pour l'ensemble du Département de la gestion, ainsi que la part correspondante du financement du projet de progiciel de gestion intégré.

<sup>c</sup> Fonds extrabudgétaires constitués de recettes provenant de l'appui aux programmes et résultant du remboursement des services rendus par l'administration centrale à l'appui des activités, fonds et programmes

extrabudgétaires, du remboursement de services d'appui à des activités de coopération technique et de la part correspondante du financement du projet de progiciel de gestion intégré.

## Composante 1 Services de gestion

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 435 100 dollars*

29A.20 Cette composante du sous-programme relève de la responsabilité du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion. Elle sera mise en œuvre conformément à la stratégie décrite dans la partie du cadre stratégique pour la période 2012-2013 concernant la composante 1 (Services de gestion) du sous-programme 1 (Services de gestion, administration de la justice et services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination) de la partie A (Siège) du programme 24 (Services de gestion et d'appui) (A/65/6/Rev.1).

Tableau 29.A11

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Renforcer l'efficacité, l'utilité et la transparence de l'Organisation

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Le Secrétariat fonctionne plus efficacement, dans le strict respect des textes portant autorisation et des règles et règlements pertinents.

a) i) Les politiques de gestion, procédures et contrôles internes, nouveaux ou révisés, favorisent tous une meilleure gestion des programmes et du personnel.

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 100 %

2010-2011 (estimation) : 100 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

ii) Augmentation du pourcentage des recommandations adressées au Secrétariat par les organes de contrôle qui sont appliquées

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 55 %

2010-2011 (estimation) : 60 %

2012-2013 (objectif) : 63 %

iii) Tous les mandats ont été accomplis

*Mesure des résultats*

(Pourcentage de mandats appelant des mesures du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion qui ont été intégralement mis en œuvre)

2008-2009 : non disponible

2010-2011 (estimation) : 100 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

b) La responsabilité institutionnelle et celle des cadres supérieurs est renforcée dans toute l'Organisation.

b) Les rapports sur l'exécution des programmes et les contrats de mission des hauts fonctionnaires sont établis et évalués à la fin de leurs cycles respectifs.

*Mesure des résultats*

(Pourcentage des rapports établis dans les délais)

2008-2009 : 100 %

2010-2011 (estimation) : 100 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

c) Les marchés sont adjugés et les avoirs liquidés selon les principes de justice, d'équité, d'intégrité et de transparence, et dans le strict respect des règles et règlements applicables.

c) i) Maintien du délai de traitement des dossiers par le Comité des marchés au Siège

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 8 jours

2010-2011 (estimation) : 7,5 jours

2012-2013 (objectif) : 7,5 jours

ii) Augmentation du nombre de dossiers traités par le Comité central de contrôle du matériel

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 475 dossiers

2010-2011 (estimation) : 500 dossiers

2012-2013 (objectif) : 510 dossiers

---

### Facteurs externes

29A.21 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées pour cette composante si les politiques de gestion et les propositions de réforme correspondantes sont approuvées par les États Membres et continuent d'être appliquées par l'ensemble des services du Secrétariat.

### Produits

29A.22 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et contributions obligatoires hors budget ordinaire) :
  - i) Services fonctionnels pour les réunions : environ sept séances officielles et une trentaine de consultations de la Cinquième Commission; environ trois séances officielles et six consultations du Comité du programme et de la coordination; et environ cinq séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : 20 rapports à l'Assemblée générale, dont des notes transmettant les observations du Secrétaire général sur les rapports et les recommandations du Corps commun d'inspection (10); rapports du Secrétaire général concernant l'examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation (2); rapports sur l'application des recommandations du

Comité des commissaires aux comptes (4); rapport biennal sur l'application des mesures visant à améliorer la gestion à l'échelle du système des Nations Unies (1); rapport sur les normes relatives aux conditions de voyage en avion (1);

- b) Services d'appui administratif (budget ordinaire et contributions obligatoires hors budget ordinaire) :
- i) Appui aux activités de contrôle : rapports de synthèse aux organes de contrôle concernant la suite donnée à leurs recommandations (environ 10); et réponses récapitulatives aux projets de rapport et lettres de recommandation (40); observations d'ensemble du Secrétaire général au CCS concernant la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (environ 10); rapports semestriels au Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires et au Comité de contrôle (8); réponses aux demandes de dérogation aux normes relatives aux conditions de voyage en avion (environ 250);
  - ii) Utilisation d'une application permettant d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, du Bureau des services de contrôle interne et du Corps commun d'inspection;
  - iii) Mise en œuvre de la gestion du changement et d'initiatives axées sur le processus-métier et l'amélioration continue de la gestion, et définition des pratiques optimales de gestion et d'administration;
  - iv) Organisation d'enquêtes auprès des clients, examen et analyse des réponses recueillies, et élaboration de mesures visant à mieux tenir compte des besoins des clients aux stades de la conception et de la fourniture de services administratifs;
  - v) Missions d'assistance (6), pour contrôler le fonctionnement des comités locaux des marchés;
  - vi) Services fonctionnels et techniques au Comité des marchés du Siège dans le cadre de l'examen annuel de plus de 700 projets d'attribution de marché et de la formulation de recommandations au Secrétaire général adjoint;
  - vii) Formation des membres des comités locaux des marchés;
  - viii) Services fonctionnels et techniques au Comité central de contrôle du matériel dans le cadre de l'examen de plus de quelque 500 dossiers;
  - ix) Appui fonctionnel au Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires en ce qui concerne les lettres de mission des hauts fonctionnaires, grâce à l'élaboration de recommandations techniques sur la présentation de ces lettres et les indicateurs devant y figurer, et à l'établissement des évaluations annuelles des résultats effectivement obtenus par rapport aux cibles fixées dans les lettres de mission en vue de leur présentation au Conseil;
  - x) Appui fonctionnel au Comité de gestion en ce qui concerne le suivi du respect, au Secrétariat, des recommandations des organes de contrôle.

Tableau 29A.12

**Ressources nécessaires : services de gestion**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	5 273,2	5 273,2	18	18
Autres objets de dépense	165,3	161,9	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 438,5</b>	<b>5 435,1</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire	3 999,8	3 905,7	6	6
Fonds extrabudgétaires	552,4	552,4	2	2
<b>Total</b>	<b>9 990,7</b>	<b>9 893,2</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

29A.23 Le montant de 5 435 100 dollars permettra de continuer à financer 10 postes [1 D-1, 4 P-5, 1 P-4, 1 d'agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe), 3 d'agent des services généraux (Autres classes)] au Service de la coordination des politiques et du contrôle; 4 postes [1 D-1, 1 P-5, 1 P-2, 1 d'agent des services généraux (Autres classes)] au Service de l'appui à la gestion; et 4 postes [1 P-5, 1 P-3, 2 d'agent des services généraux (Autres classes)] au secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel (5 273 200 dollars). Le montant prévu pour couvrir les coûts autres que ceux des postes (161 900 dollars) sera utilisé pour diverses dépenses opérationnelles concernant, en particulier, les consultants, les voyages, les services contractuels, et les fournitures et le matériel. La diminution de 3 400 dollars, par rapport à l'exercice précédent, des crédits demandés au titre des dépenses autres que les postes s'explique par le fait qu'un accord de prestation de services de catégorie B a été substitué à l'accord de catégorie A en ce qui concerne les services informatiques, comme suite à une évaluation des différents accords de service passés par le Département, et par le souci de faire une utilisation rationnelle des ressources à tous les niveaux du Département.

29A.24 Les ressources du budget ordinaire sont complétées par des contributions obligatoires hors budget ordinaire d'un montant de 3 905 700 dollars provenant du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, qui devraient servir à financer le maintien de six emplois de temporaire et des dépenses opérationnelles (4 postes au secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel et 2 postes au Service de l'appui à la gestion). La diminution de 94 100 dollars concernant ces contributions par rapport à l'exercice biennal précédent s'explique par la baisse des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles. En outre, un montant de 552 400 dollars provenant de fonds extrabudgétaires servira à continuer de financer deux emplois de temporaire au Service de la coordination des politiques et du contrôle.

## Composante 2 Progiciel de gestion intégré

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 17 806 300 dollars*

- 29A.25 Cette composante du sous-programme relève de la responsabilité de l'Équipe du projet de progiciel de gestion intégré Umoja au Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion. Elle sera mise en œuvre conformément à la stratégie décrite dans la partie du cadre stratégique pour la période 2012-2013 concernant la composante 2 (progiciel de gestion intégré) du sous-programme 1 (Services de gestion, administration de la justice et services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination) de la partie A (Siège) du programme 24 (Services de gestion et d'appui) (A/65/6/Rev.1).

Tableau 29A.13

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Améliorer la gestion des ressources de l'Organisation

#### Réalisations escomptées de Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Tous les processus de gestion des ressources et d'exécution des programmes sont dotés de contrôles internes et sont conformes aux textes réglementaires, aux politiques et aux procédures.

a) i) Augmentation du pourcentage de processus-métiers mis au point ou adaptés de manière à être pleinement conformes aux textes réglementaires, aux politiques et aux procédures

#### *Mesure des résultats*

(Pourcentage de processus-métiers mis au point ou adaptés)

2008-2009 : 50 %

2010-2011 (estimation) : 90 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

ii) Augmentation du pourcentage de processus-métiers mis au point et testés dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des ressources financières, de la chaîne logistique et des services centraux d'appui

#### *Mesure des résultats*

(Pourcentage de processus-métiers mis au point et testés)

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 50 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

- b) Les systèmes technologiques sont en place. b) Exécution en moins de 10 secondes de chacune des étapes composant une opération (effectuée par l'utilisateur dans un environnement à haut débit)
- Mesure des résultats  
(Résultats de tests de performance)*
- 2008-2009 : sans objet  
2010-2011 (estimation) : sans objet  
2012-2013 (objectif) : exécution en moins de 10 secondes de chacune des étapes composant une opération (effectuée par l'utilisateur dans un environnement à haut débit)

### Facteurs externes

- 29A.26 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées pour cette composante si les conditions suivantes sont réunies : tous les fournisseurs respectent tous les termes de leur contrat dans les délais prescrits, et les performances des logiciels et systèmes informatiques correspondent aux attentes.

### Produits

- 29A.27 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants (budget ordinaire et contributions obligatoires hors budget ordinaire) :
- a) Le système Umoja est déployé et fonctionne de manière efficace dans le(s) site(s) pilote(s);
- b) Le système Umoja est déployé et fonctionne de manière efficace dans la moitié des autres sites de l'Organisation.

Tableau 29A.14

### Ressources nécessaires : progiciel de gestion intégré

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Autres objets de dépense	11 182,9	17 806,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>11 182,9</b>	<b>17 806,3</b>	–	–
Contributions obligatoires hors budget ordinaire				
Contributions obligatoires hors budget ordinaire	85 549,5	103 191,7	–	–
Fonds extrabudgétaires	37 090,1	27 702,1	–	–
<b>Total</b>	<b>133 822,5</b>	<b>148 700,1</b>	–	–

- 29A.28 Le montant de 17 806 300 dollars, demandé pour couvrir les subventions et contributions, représenterait la part du budget ordinaire dans le financement du projet Umoja au cours de l'exercice biennal 2012-2013. On notera qu'un montant brut de 18 066 600 dollars avait été calculé à cet effet en suivant la formule de partage des coûts décrite dans le rapport du Secrétaire général (A/52/510/Rev.1) et approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/260; la formule a ensuite été révisée dans le tableau 6 du premier rapport d'étape du Secrétaire général (A/64/380) et présentée le plus récemment dans le tableau 4 du deuxième rapport d'étape (A/65/389) avant d'être approuvée par l'Assemblée dans sa résolution 65/260. Compte tenu de la structure des dépenses de l'exercice biennal en cours et des coûts actuellement prévus pour l'exercice biennal 2012-2013, on prévoit cependant qu'une partie relativement modeste des dépenses prévues pour 2012-2013 sera en fait reportée à 2014 pour couvrir les coûts résiduels de l'achèvement du plan de mise en œuvre du projet. Étant donné ces échéances, le montant des dépenses prévues à l'origine pour 2012-2013 dans les rapports susvisés sera ramené à 17 806 300 dollars, et le solde de 260 300 dollars sera reporté sur l'exercice biennal suivant.
- 29A.29 Le montant estimatif des ressources autres que celles du budget ordinaire prévu au titre de l'exercice biennal 2012-2013 pour le progiciel de gestion intégré s'élève à 130 893 800 dollars, dont des contributions obligatoires hors budget ordinaire de 103 191 700 dollars et des fonds extrabudgétaires de 27 702 100 dollars. Ces montants ont été calculés selon les proportions décrites dans le rapport du Secrétaire général (A/62/510/Rev.1) et dans son premier rapport d'étape sur le projet (A/64/380).
- 29A.30 Au paragraphe 117 de sa résolution 64/243, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer de faire en sorte qu'elle soit tenue informée, tous les ans, de l'état d'avancement du projet de progiciel de gestion intégré. Elle sera donc saisie à la partie principale de sa soixante-sixième session du troisième rapport d'étape annuel complet. Celui-ci comprendra, notamment, des renseignements détaillés sur l'état d'avancement du projet et les produits correspondants, et des données sur les dépenses déjà engagées et celles prévues jusqu'à l'achèvement du projet, présentées de manière globale et intégrée avec les ressources associées provenant des multiples sources de financement.

### **Composante 3**

#### **Administration de la justice : composante de contrôle hiérarchique**

##### ***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 751 500 dollars***

- 29A.31 L'exécution de cette composante du sous-programme incombe au Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion. Elle sera exécutée conformément à la stratégie définie au titre de la composante 3 (Composante de contrôle hiérarchique de l'administration de la justice) du sous-programme 1 (Services de gestion, administration de la justice et services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination) de la partie A (Siège) du programme 24 (Services de gestion et d'appui) du cadre stratégique pour l'exercice 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 29A.15

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : S'assurer que les prises de décisions engagent davantage la responsabilité personnelle de leurs auteurs et que moins de décisions administratives aboutissent à des procédures formelles d'administration de la justice

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Prise de décisions plus rapide par l'Administration en ce qui concerne le contrôle hiérarchique de décisions contestées	<p>a) Traitement dans les délais prescrits (30 à 45 jours) de toutes les demandes de contrôle hiérarchique adressées à l'Administration</p> <p><i>Mesure des résultats</i>                      2008-2009 : 80 %                      2010-2011 (estimation) : 85 %                      2012-2013 (objectif) : 87 %</p>
b) Meilleure application du principe de responsabilité aux décisions de gestion	<p>b) Réduction du pourcentage de décisions fautives ou erronées dans les divers bureaux et départements du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies</p> <p><i>Mesure des résultats</i>                      2008-2009 : 15 %                      2010-2011 (estimation) : 10 %                      2012-2013 (objectif) : 10 %</p>
c) Diminution du nombre d'affaires portées devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	<p>c) Réduction du pourcentage d'affaires portées devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies pour traitement formel</p> <p><i>Mesure des résultats</i>                      (Différend réglé ou décision initiale annulée)                      2008-2009 : 35 %                      2010-2011 (estimation) : 35 %                      2012-2013 (objectif) : 40 %.</p>

**Facteurs externes**

29A.32 L'objectif visé et les réalisations escomptées devraient pouvoir être atteints s'il n'y a pas d'augmentation notable du nombre de demandes de contrôle hiérarchique et de décisions fautives ou erronées.

**Produits**

29A.33 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants (budget ordinaire et autres contributions obligatoires) :

- a) Services d'appui administratif : fourniture de recommandations sur les demandes de contrôle hiérarchique de décisions administratives contestées, aux fins de déterminer si elles sont recevables et, si oui, si la décision administrative en question est conforme ou non aux règles

internes en vigueur et à la jurisprudence de l'Organisation; fourniture de recommandations sur les demandes de suspension de l'exécution d'une décision administrative contestée soumises au Secrétaire général dans les affaires relatives à la cessation de service de fonctionnaires; repérage de problèmes systémiques relatifs aux attributions des dirigeants en matière de prise de décisions, et fourniture de recommandations pour y remédier; suivi du respect par la direction des obligations qui sont les siennes dans le cadre du système d'administration de la justice de l'Organisation et définition de circonstances dans lesquelles des pouvoirs délégués pourraient être retirés ou faire l'objet d'une demande d'investigation; et fourniture de conseils aux décideurs sous la forme de guides des enseignements tirés de l'expérience, publiés à intervalles réguliers;

- b) Autres activités de fond : contribution au rapport du Secrétaire général sur l'administration de la justice.

Tableau 29A.16

**Ressources nécessaires : administration de la justice : composante de contrôle hiérarchique**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	1 540,3	1 540,3	6	6
Autres objets de dépense	215,9	211,2	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 756,2</b>	<b>1 751,5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire	102,2	246,1	–	1
<b>Total</b>	<b>1 858,4</b>	<b>1 997,6</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

29A.34 Le montant de 1 751 500 dollars demandé permettrait de reconduire six postes [1 P-5, 2 P-4 et 3 G(AC)] au Groupe du contrôle hiérarchique (1 540 300 dollars) et couvrirait les autres objets de dépense, relatifs notamment aux autres frais de personnel, aux services contractuels et aux autres dépenses de fonctionnement. La réduction de 4 700 dollars par rapport à l'exercice précédent découle du passage de la catégorie A à la catégorie B de l'accord de prestation de services informatiques, à la suite d'une évaluation des niveaux de service fournis au sein du Département et d'une démarche de rationalisation de l'emploi des ressources dans tous les services.

29A.35 Les crédits demandés au titre du budget ordinaire seront complétés par d'autres contributions obligatoires d'un montant de 246 100 dollars, inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, pour la création d'un poste de juriste (P-3) dans la composante de contrôle hiérarchique de l'administration de la justice, le titulaire de ce poste étant chargé d'assurer différentes tâches essentielles pour que les procédures de contrôle hiérarchiques soient menées à bien dans les délais impartis par le Règlement du personnel.

**Composante 4**  
**Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale**  
**et au Comité du programme et de la coordination**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 449 300 dollars*

- 29A.36 L'exécution de cette composante du sous-programme incombe au secrétariat de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et du Comité du programme et de la coordination. Elle sera exécutée conformément à la stratégie définie au titre de la composante 4 (Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination) du sous-programme 1 (Services de gestion, administration de la justice et services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination) de la partie A (Siège) du programme 24 (Services de gestion et d'appui) du cadre stratégique pour l'exercice 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 29A.17

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès**  
**et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Faciliter les délibérations et les prises de décisions de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination

<b>Réalisations escomptées du Secrétariat</b>	<b>Indicateurs de succès</b>
a) Amélioration de la communication sur les questions d'organisation et de procédure relatives aux réunions et renforcement de l'appui fonctionnel et technique et des services de secrétariat fournis aux États Membres et aux autres participants aux réunions	<p>a) i) Strict respect des délais pour la présentation des rapports finals des organes dont le Secrétariat assure le service</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>(Pourcentage des rapports finals des organes présentés dans les délais fixés)</p> <p>2008-2009: 100 %            2010-2011 (estimation) : 100 %            2012-2013 (objectif) : 100 %</p>
	<p>ii) Diminution du nombre de griefs exprimés par les représentants des États Membres à la Cinquième Commission et au Comité du programme et de la coordination au sujet du déroulement des séances ainsi que du niveau et de la qualité des services techniques de secrétariat</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2008-2009 : aucune plainte            2010-2011 (estimation) : aucune plainte            2012-2013 (objectif) : aucune plainte</p>

**Facteurs externes**

29A.37 L'objectif visé et les réalisations escomptées devraient pouvoir être atteints si les conditions suivantes sont réunies : a) les séances et les sessions se déroulent comme prévu et les propositions des États Membres concernant le programme de travail convenu et les demandes relatives à la documentation sont reçues dans les délais, et b) les États Membres participent activement et dans les délais aux travaux de la Commission et du Comité dans un esprit de coopération et de collaboration.

**Produits**

29A.38 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

- a) Service de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination :
  - i) Services fonctionnels et techniques offerts dans le cadre de séances et de consultations à la Cinquième Commission (environ 640 séances et consultations) et au Comité du programme et de la coordination (environ 80 séances et consultations) afin de les aider à s'acquitter efficacement de leurs mandats respectifs;
  - ii) Planification et organisation des activités et services relatifs aux sessions de la Commission et du Comité;
  - iii) Fourniture de conseils aux présidents et bureaux de la Commission et du Comité, ainsi qu'aux États Membres;
  - iv) Notes sur le programme de travail et sur l'état de la documentation, 160 notes de procédure à l'intention des présidents (80 à l'intention du Président de la Cinquième Commission et 80 à l'intention du Président du Comité du programme et de la coordination), comptes rendus des séances, documents de travail et d'information, selon les besoins;
- b) Autres activités de fond : administration et tenue à jour des sites Web de la Commission et du Comité.

Tableau 29A.18

**Ressources nécessaires : services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	1 320,2	1 422,0	5	5
Autres objets de dépense	28,0	27,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 348,2</b>	<b>1 449,3</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire	310,7	314,8	1	1
<b>Total</b>	<b>1 658,9</b>	<b>1 764,1</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

- 29A.39 Le montant de 1 449 300 dollars demandé permettrait de reconduire cinq postes [1 D-2, 1 P-5, 1 P-2 et 2 G(AC)] au secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination (1 422 000 dollars) et de couvrir les dépenses opérationnelles telles que les autres dépenses de personnel, les services contractuels et le mobilier et matériel. L'augmentation de 101 100 dollars par rapport à l'exercice 2010-2011 s'explique par l'effet-report du poste de classe P-2 créé dans le cadre du budget-programme de l'exercice 2010-2011.
- 29A.40 Les crédits demandés au titre du budget ordinaire seront complétés par d'autres contributions obligatoires d'un montant de 314 800 dollars, inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, pour la reconduction d'un poste au secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination.

### C. Appui au programme

#### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 843 500 dollars*

- 29A.41 Le Service administratif du Département de la gestion fournit, à l'échelon central, des services administratifs, un appui et des conseils à l'ensemble du Département, c'est-à-dire au Bureau du Secrétaire général adjoint, au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, au Bureau de la gestion des ressources humaines, au Bureau des services centraux d'appui et au groupe chargé du plan-cadre d'équipement, aux titres suivants : ressources humaines, finances et administration générale. Il fournit des services administratifs du même ordre aux secrétariats du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, du Comité des commissaires aux comptes et du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, et il administre de façon centralisée la location de locaux et les travaux de transformation et d'aménagement du Secrétariat au Siège.

Tableau 29A.19

#### **Ressources nécessaires : appui au programme**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	3 618,4	3 618,4	16	16
Autres objets de dépense	236,1	225,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 854,5</b>	<b>3 843,5</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire <sup>a</sup>	56 692,7	63 507,0	1	1
Fonds extrabudgétaires <sup>b</sup>	2 213,0	2 213,0	–	–
<b>Total</b>	<b>62 760,2</b>	<b>69 563,5</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

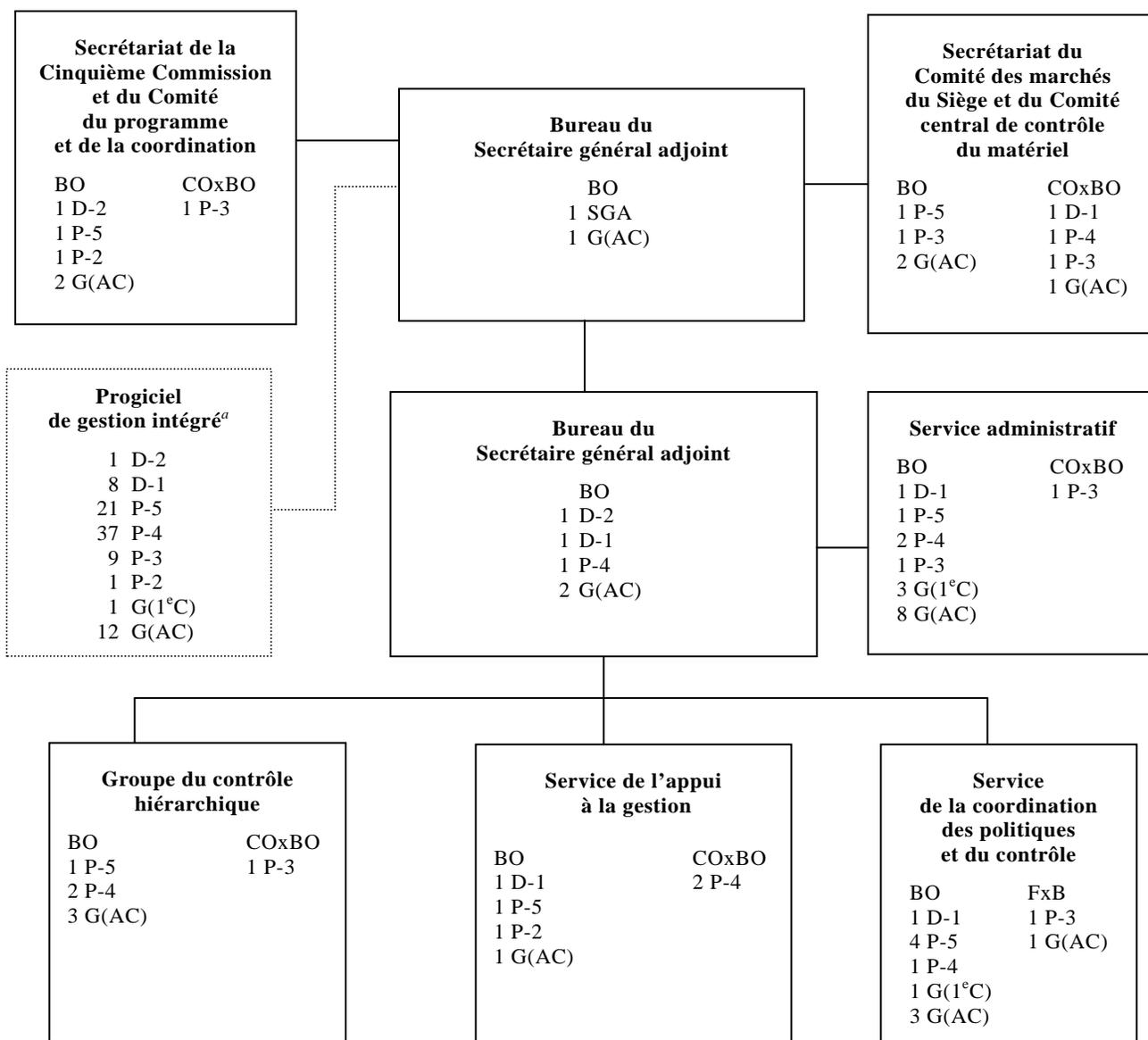
<sup>a</sup> Y compris les ressources inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour financer les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel, qui sont gérés centralement par le Service administratif pour l'ensemble du Département de la gestion.

<sup>b</sup> Recettes extrabudgétaires provenant du remboursement des services centraux fournis à des activités, fonds ou programmes extrabudgétaires (remboursement des dépenses d'appui au programme), et du remboursement des dépenses de coopération technique.

- 29A.42 Le montant de 3 843 500 dollars demandé permettrait de reconduire 16 postes [1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 G(1°C), 8 G(AC)] au Service administratif (3 618 400 dollars) et de couvrir les dépenses opérationnelles (225 100 dollars) telles que services contractuels, frais généraux de fonctionnement, et mobilier et matériel.
- 29A.43 Les crédits demandés au titre du budget ordinaire seront complétés par : a) d'autres contributions obligatoires, d'un montant de 63 507 000 dollars, inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et couvrant notamment la reconduction d'un poste et les dépenses opérationnelles globales, telles que la location de locaux, gérées par le Service administratif du Département de la gestion b) des ressources extrabudgétaires, d'un montant de 2 213 000 dollars, destinées à financer les dépenses opérationnelles afférentes aux postes non imputés sur le budget ordinaire ou sur le compte d'appui qui sont gérés par le Service administratif et provenant du remboursement des services centraux fournis à des activités, fonds ou programmes extrabudgétaires (remboursement des dépenses d'appui au programme) et des dépenses de coopération technique. Les propositions relatives au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix seront examinées par l'Assemblée générale à la reprise de sa soixante-cinquième session en mai 2011.

## Département de la gestion : Bureau du Secrétaire général adjoint

### Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2012-2013



*Abréviations* : BO : budget ordinaire; FxB : fonds extrabudgétaires; COxBO : postes financés au moyen de contributions obligatoires hors budget ordinaire; SGA : Secrétaire général adjoint; G(1°C) : agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe); G(AC) : agent des services généraux (Autres classes).

<sup>a</sup> Postes temporaires financés au moyen du fonds commun regroupant des ressources provenant du budget ordinaire, du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et des fonds extrabudgétaires.